



Bangui, le

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/MFB/RCA
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

NOM DU PAYS : REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI A LA GESTION DES DEPENSES ET INVESTISSEMENTS PUBLICS ET AUX REFORMES (P-AGIR).

L'INTITULE DE LA MISSION DU CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UN ADJOINT (FONDÉ DE POUVOIRS) A L'AGENT COMPTABLE CENTRAL DU TRESOR

FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit/don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Adjoint à l'Agent Comptable Central du Trésor (Fondé de Pouvoirs).

Placé sous l'autorité et le contrôle de l'Agent Comptable Central du Trésor, les services du Fondé de Pouvoirs consistent à **ASSISTER l'ACCT** afin de:

- Animer, coordonner, contrôler et évaluer les activités des Services placés sous sa responsabilité animer, coordonner, contrôler et évaluer les activités des Services placés sous sa responsabilité ; Exécuter le budget de l'Etat en recettes
- la gestion comptable des titres et valeurs de l'Etat ;
- Exécuter les dépenses publiques du budget général et des budgets annexes ;
- Gérer la trésorerie de l'Etat ;
- Gérer la dette de l'Etat ;
- Tenir la comptabilité et produire les comptes de gestion ;
- Procéder à la centralisation comptable ;
- Produire les comptes annuels de l'Etat.
- L'intérim de l'ACCT lors des absences de l'ACCT.
- L'amélioration des compétences du personnel de l'Agence Comptable Central du Trésor et son renforcement de capacités
- l'intérim de l'ACCT lors des absences de l'ACCT

- RESULTATS ATTENDUS

- La comptabilité est tenue en temps réel suivant la réglementation en vigueur
- La gestion de la trésorerie est optimisée et les comités de trésorerie organisés chaque mois ;
- Les contrôles comptables en matière d'exécution des recettes et des dépenses s'effectuent régulièrement ;
- Les services déconcentrés du Trésor sont opérationnels ;
- Les balances mensuelles et annuelles des comptes de l'Etat sont produites à bonne date conformément à la réglementation en vigueur ;
- La mise à disposition du public des informations financières (états financiers : (comptes de gestion, compte administratif général et financier), la loi des règlements et autres) est respectée ;
- La régularisation des dépenses imputées sur le compte d'imputation provisoire ;
- Le rapprochement bancaire au quotidien avec la BEAC et les banques commerciales ;
- Le renforcement du dispositif du compte unique du trésor (CUT) ;
- Le contrôle trimestriel sur les budgets annexes et les Compte Spéciaux du Trésor.

.Profil recherché:

Formation : BAC + 4 en sciences économiques, administration générale / finances publiques ou en droit (option : Trésor et/ou budget) ou tout autre diplôme équivalent.

Expérience professionnelle : Le consultant devra justifier d'une expérience générale de 7 ans dans l'administration centrale du trésor et d'au moins deux ans comme Comptable Public Principal.

Le candidat doit démontrer une bonne capacité d'encadrement, de gestion, de formation et démontrer d'avoir été performant dans

les postes occupés précédemment. Le candidat doit idéalement démontrer une connaissance d'utilisation d'outils informatiques, de préférence des systèmes de gestion comptable utilisés dans la gestion de comptabilité publique. La personne retenue doit également démontrer une grande capacité de communication, de travail d'équipe et faire preuve de diplomatie et capacité de gérer des situations difficiles et une charge de travail très importante.

Le fait d'avoir : (i) occupé des responsabilités similaires en Afrique subsaharienne, (ii) une bonne connaissance du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC et/ou de l'UEMOA, et (iii) un diplôme d'administration financière (option Trésor) constituent des atouts. Une expérience en matière de réformes de finances publiques, particulièrement la transposition dans le droit national des directives CEMAC et/ou UEMOA et leurs mises en œuvre seront aussi des atouts considérables.

La mission se déroulera à Bangui (République Centrafricaine) pour une durée d'un an renouvelable deux (2) fois. Le renouvellement du contrat est conditionné au résultat d'une évaluation de la performance selon les critères des résultats indiqués ci-haut. L'évaluation sera faite par le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et validée par la Ministre et l'Unité de Gestion du Projet AGIR.

Le consultant est basé à Bangui. Il pourra dans le cadre de l'exercice de ses fonctions effectuer des missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Le consultant aura un mois de vacances non-payés annuellement. La date de départ en vacances est retenue avec l'accord de la hiérarchie et de l'UGP AGIR. Les vacances ne sont pas commuables et transférables d'une année à l'autre. Le consultant prend en charge lui-même les assurances requises.

Le Fondé de pouvoirs se chargera de soumettre à l'ACCT, un calendrier d'exécution détaillé de la mission.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de comparaison des curricula vitae (CV) et après interview des candidats sur la liste restreinte telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9heures à 15 heures (heure locale).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne dans un pli fermé par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **26 Février 2018 à 15 heures (heure locale)**, avec la mention : « **NE PAS OUVRIR AVANT LA REUNION DE LA COMMISSION DE RECRUTEMENT** ».

La sélection au poste sera compétitive au plan international et fonction des qualifications et de l'expérience du candidat retenu. Les dossiers de candidature doivent porter la mention « **RECRUTEMENT D'UN ADJOINT A L'AGENT COMPTABLE CENTRAL DU TRESOR (FONDÉ DE POUVOIRS) EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** » et adressés au CHEF DE PROJET AGIR.

.A l'adresse suivante :

Projet d'Appui à la Gestion des Dépenses et Investissement Publics et aux Réformes (AGIR) / Ministère des Finances et du Budget.
Secrétariat du Projet d'Appui à la Gestion des Investissements Publics et aux Réformes, sis au cabinet du Ministère des Finances et du Budget.

B.P :912. Bangui,

Tél: 00 236 75 85 75 65

E-mail :secretariat.projetaqir@gmail.com

Le Chef de Projet AGIR

Guy-Bruno KOYAYORO-SOBO